

Déclaration des transactions sur actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé par le Conseil d'Administration du 2 juillet 2013 suivant l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 2 juillet 2013.

Catégorie des titres concernés : Actions ordinaires - ISIN : FR0000120560

En application de l'article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-1 et suivants du Règlement général de l'AMF, Neopost SA déclare ci-dessous les opérations sur titre réalisées sur ses propres actions pour la période du 05/08/2013 au 06/08/2013 :

Détail des opérations réalisées au comptant

| Date | Intermédiaire | Sens | Nombre de titre | Prix moyen pondéré en € | Montant en € |
|--------------|------------------|------|-----------------|-------------------------|-------------------|
| 05/08/2013 | KEPLER CHEUVREUX | A | 4 000 | 53,7189 | 214 875,60 |
| 06/08/2013 | KEPLER CHEUVREUX | A | 6 760 | 53,4339 | 361 213,16 |
| Total | | | 10 760 | 53,5398 | 576 088,76 |

Ces actions ont été acquises dans le but de couvrir les obligations contractées à l'occasion des programmes d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites attribués aux salariés et aux mandataires sociaux du Groupe.

Les opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité confié à Exane BNPP seront reprises dans la déclaration mensuelle.

Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter :

Gaële LE MEN, Directeur Relations Investisseurs

Tél : 01 45 36 31 39

Fax : 01 45 36 30 30

E-mail : g.le-men@neopost.com

Ou consulter notre site Internet : www.neopost.com